La Chaux-de-Fonds

Le 75me anniversaire

de la Société d'horticulture de La Chaux-de-Fonds

C'est dans la joie générale que la Société d'horticulture de notre ville a fêté samedi, dans les locaux de l'ancien Stand, le 75me anniversaire de sa fondation.

Comme nous le prévoyions samedi la manifestation ne pouvait être qu'un franc succès si l'on en jugeait aux efforts qui avaient été fournis afin de faire de l'exposition une complète réussite.

Et nos prévisions furent confirmées pleinement. Tout se déroula dans l'ordre le plus parfait grâce à la compétence de M. Surdez, l'actif président de la société. Ce dernier souhaita tout d'abord la bienvenue aux quelque 70 participants. Il releva la présence des représentants des sociétés soeurs de Neuchâtel, du Valais, du canton de Vaud et de la Société romande d'horticulture, de M. Charrière, maître à l'Ecole cantonale d'agriculture de Cernier qui fut le président du jury et de M. Marcel Grandjean, délégué de l'A. D. C.

M. Surdez évoqua alors les heurs et malheurs de la société qui, durant les 75 ans de son existence, déploya toujours une grande activité. Si toutes les manifestations qu'elle organise connurent les succès, c'est aux liens si étroits qui lient tous ses membres qu'elle le doit.

Et, à l'issue de l'excellent repas, qui fut servi à tous les convives comme il se doit en pareille occasion, les discours furent à l'ordre du jour. Tour à tour, MM. Birde de la société vaudoise, Goua de la Fédération romande et de la société valaisanne, Wuthrich de Neuchâtel et Marcel Grandjean de l'A. D. C. prirent la parole et adressèrent leurs félicitations à la société jubilaire en termes heureux et concis.

M. Charière de l'Ecole d'agriculture de Cernier était particulièrement bien qualifié pour juger du travail accompli par nos horticulteurs. L'admiration qu'il ne cacha pas pour les produits présentés, et l'entière satisfaction qu'il témoigna, sont bien la preuve de l'absolue réussite de cette exposition. M Charrière porta à la connaissance de l'auditoire les récompenses décernées par le jury.

Non seulement, ces orateurs eurent de fort aimables paroles à l'endroit de la Société d'horticulture de notre ville, mais encore tinrent à manifester leurs encouragements de façon substantielle par de splendides cadeaux. La Société de Neuchâtel, remit en particulier une superbe channe. M. Surdez remercia au nom de la Société d'horticulture, tous ces généreux donateurs.

La partie récréative

Puis, la partie « officielle » étant en quelque sorte terminée, les heures s'écoulèrent rapidement, trop rapidement même, sous le signe de la bonne humeur. Il est juste cependant de remarquer que M. Spreuer sut mener de manière fort spirituelle les « débats » et communiqua son entrain personnel à tous les participants.

Quant à nous, nous félicitons la Société d'horticulture pour son bel anniversaire et formons nos voeux pour son activité future.

Terminons en soulignant le gros succès d'affluence que connut l'exposition tant samedi que dimanche. En effet, un nombreux public de connaisseurs s'intéressa aux fruits, légumes et aux fleurs également.

Et, pour terminer, voici l'essentiel des récompenses décernées par le jury dont M. Charrière donna connaissance :

1. M. Dubois-Lemrich, 20 points, très vives félicitations, diplôme d'honneur ; 2. M. A. Grosjean, 20 pt., t. v. f., dip. d'honneur; 3. M. Karrer, 20 pt., félicitations, dip. d'honneur ; 4. M. Noveraz, 20 pt., félicitations, dip. d'honneur ; 5. M. Fassnacht, 19 pt., félicitations, dip. d'honneur ; 6. Orphelinat communal, 19 pt., dip. d'honneur ; 7. M. Georges Sandoz, 17 pt., dip. 1re classe ; 8. M. Louis Huguenin, 17 pt., dip. 1re classe ; 9. Mme Bilat, 16 pt., dip 1re classe ; 10. M. Voser, 16 pt., dip. 1re classe : 11. M. L. Dubois, 15 pt., dip. 1re classe ; 12. M. Gérard Surdez, 14 pt., dip. 1re classe ; 13. M. A Vuille, 10 pt., dip. 2me classe : 14. M Jean Spreuer, 9 pt., dip. 2me classe.

Professionnels : Mme N. Mathys, 19 pt., félicitations, diplôme d'honneur : M. Emile Kaufmann, dip. d'honneur : M. E. Magnin, 10 pt., dip. 2me classe : M. D. Magnin, 10 pt., dip. 2me classe.

— *Deux jeunes bandits condamnés à Soleure.* — Le tribunal de Soleure s'est occupé de deux jeunes gens qui avaient attaqué une femme de 70 ans pour la dépouiller de son argent. Le premier, qui n'avait pas 18 ans au moment de l'attentat sera déféré au tribunal de jeunesse ; l'autre s'est vu octroyer quatre ans et demi de réclusion.

Notre chronique agricole

Par la vente de ses produits, le fermier s'assure le succès. - Le marché au bétail. - L'éleveur a-t-il avantage à vendre ses produits sur place ? - Oui !

(Corr. particulière de « L'Impartial »)

Les gros marchés aux bestiaux d'automne se sont terminés la semaine dernière avec les expositions de bovins et de menu bétail à la grande foire de Bulle, au Comptoir suisse et au Concours d'étalons de Berthoud.

Cela ne veut pas dire que les ventes de bestiaux seront arrêtées durant l'hiver. L'élevage du bétail joue un rôle trop important dans l'exploitation d'un domaine, comme dans l'économie générale d'un pays, pour que sa commercialité ne se limite pas à des expositions, à des foires et à des ventes publiques saisonnières.

Le paysan, le camionneur, le boucher, le marchand, le maquignon visitent chaque jour les écuries les plus isolées pour y découvrir une bonne occasion.

Le commerce de bétail est une espèce de bourse agricole ambulante absolument nécessaire et utile.

Il devrait pouvoir s'exercer en toute liberté. La vente à l'écurie est surtout avantageuse au fermier en ce sens qu'elle lui épargne des risques et des frais de déplacement.

Les risques de vente sur place ne sont pas gros du fait que le paysan connaît quotidiennement par son journal ou par son voisin, les fluctuations des cours du marché. Il connaît aussi par coeur les bases du marché pour la vente de son bétail au poids.

Si quelquefois il y a perte dans la vente du bétail au poids, elle provient de négligence dans l'affouragement, comme de soins hygiéniques qui auront diminué le développement d'un bête à l'engrais. Elle provient, d'autre part, des prix maxima insuffisants imposés par les offices compétents, en comparaison des prix de la viande au détail.

Une requête au Conseil fédéral

C'est ce que déplore l'Association suisse des paysans de montagne, dans une requête adressée au Conseil fédéral, en lui exposant la situation dans l'écoulement du bétail dans les régions montagneuses dont la prospérité dépend si étroitement des conditions de vente du bétail d'élevage.

Relevant tout d'abord que la rentabilité des exploitations de montagne ne dépasse pas 3,29%, contre 5.43% pour les exploitations de plaine, cette requête exprime la crainte de voir cette faible rentabilité diminuer encore par suite du relèvement des salaires des ouvriers agricoles, du coût des constructions et des réparations, etc.

Le bétail bovin étant la principale source de recettes des exploitations de montagne, il paraît nécessaire d'assurer, pour les sujets d'élevage et de rente, des prix couvrant les frais de production qui s'élèvent, d'après les prix des calculs de l'Union suisse des paysans et de l'Association, à 1800-2100 francs en moyenne, entre 1944 et 1945 en augmentation de 5%, et de 1945 à 1946 derechef de 5%. Il faudrait obtenir en conséquence un prix de 345-370 francs par 100 kg. de poids vif pour le bétail d'élevage et de 320 francs pour le bétail de rente, pour couvrir normalement les frais de production.

Les prix actuels du bétail de boucherie, qui varient de Fr. 2.15 à Fr. 2.50 le kilo poids vif, et tombent même à Fr. 1.80 et Fr. 2.— pour le bétail maigre, semblent ainsi nettement insuffisants. Il serait urgent de les relever. Les paysans de la montagne n'ont pu trouver ailleurs les justes compensations de cette insuffisance des prix. D'autre part, les effectifs de bétail ont plus sensiblement baissé à la montagne qu'à la plaine, notamment par suite des plus grandes difficultés de se procurer les fourrages nécessaires. Le nombre des veaux d'élevage est effectivement tombé de 25% par rapport à l'avant-guerre.

Il importe donc de favoriser l'élevage en montagne et d'y créer des conditions de vente plus favorables. Pour cela, les mesures suivantes s'imposent :

1. Revision du prix des produits de l'élevage bovin, tant lait que viande, etc.
2. Encouragement à l'exportation de bétail.
3. Encouragement à l'écoulement du bétail dans le pays même.

Revision des prix de la production animale

Le prix du lait et de la viande ne correspond nullement, à l'heure actuelle, au coût de leur production. C'est une des raisons qui entravent actuellement le développement de la production laitière en plaine, empêchant par voie de conséquence des achats de bétail laitier en montagne par un élevage direct. Preuve en est la demande extraordinairement élevée qui se manifeste pour l'estimation du bétail et le relèvement sensible des droits d'estivage, ce qui crée une concurrence sérieuse aux éleveurs de la montagne.

L'Association des paysans de la montagne soutient en conséquence les revendications de la plaine au sujet du prix du lait.

Encouragement à l'exportation de bétail

Des exportations d'une certaine importance auraient une influence déterminante sur les prix et sur l'écoulement du bétail d'élevage. En dépit des arrangements intervenus avec divers pays, il est à craindre que l'exportation n'intervienne que tardivement et dans une mesure insuffisante. Les chiffres d'exportation indiqués dans certaines conventions économiques n'ont pas eu de suites pratiques, aucun contrat n'ayant encore été réalisé, à ce qu'il paraît. Il règne de ce fait une incertitude fort nuisible au marché du bétail. Il serait souhaitable que des démarches pressantes soient faites en vue d'assurer des possibilités d'exportation le plus tôt possible. En échange des produits agricoles que la Suisse importe, les produits de l'agriculture suisse devraient obtenir une priorité d'exportation.

Encouragement aux achats indigènes

L'exportation ne suffisant pas à assurer l'écoulement du bétail élevé dans nos montagnes, il y aurait lieu d'encourager les ventes dans le pays même. Dès que l'offre augmente par suite de la nécessité d'écouler le trop-plein de l'élevage en montagne, les prix s'effondrent et le marché devient nul. Il est très difficile de prévenir un tel développement de la situation, les circonstances voulant que les paysans de nos montagnes soient dans l'obligation de vendre une partie de leur bétail à la descente des pâturages. Ces dernières années, la Direction de l'agriculture, en collaboration avec les cantons, l'Office de guerre pour l'alimentation et les organisations agricoles, a su parer efficacement à cette situation. Il faudrait prendre cette année de nouveau toutes les mesures utiles pour encourager la vente de bétail dans le pays même.

Certes, les mesures préconisées ci-dessus rendraient service aux paysans, mais elles demandent une autre mentalité que celle qui fait règle dans certains milieux agricoles et dans les administrations fédérales et cantonales

Il faut encourager l'exportation du bétail: c'est bien.

Mais alors il faut être conséquent et accepter sous forme de compensations l'importation de produits agricoles qui nous font défaut, Nous avons souvent révélé les possibilités d'échanges entre les deux rives du Doubs.

On se heurte à des difficultés insurmontables fomentées chez les protectionnistes à outrance.

Al. G.

Les prix du bétail en Bretagne

Nous avons parlé, ici même, des possibilités d'échanges agricoles entre la Franche-Comté et le Jura, en soulignant que les prix du bétail, des chevaux en particulier, étaient plus élevés sur le Plateau de Maiche que chez nous.

Effectivement, il en est ainsi, et nos voisins auraient tout avantage en nous débarrassant de quelque cent chevaux que nous hivernons péniblement.

Question difficile à résoudre.

Les prix du bétail varient beaucoup dans les diverses régions d'élevage de notre grande voisine.

Ainsi en Bretagne, les chevaux et les bovins sont vendus meilleur marché que chez nous. Voici les renseignements que nous tirons de *La France agricole :*

Nos lecteurs pourront rétablir les chiffres en francs suisses en calculant le change-clearing à fr. 2.65 environ.

Le marché du bétail. — Le marché du cheval est en veilleuse du fait de la saison des grands travaux. Cependant, aux dernières foires de Ploudalmézeau et Landerneau, on a constaté une certaine activité autour des poulains laitons qui ont valu de 30 à 40,000 francs, suivant format, en moyens du commerce, avec une tendance à la hausse. Rien de nouveau à signaler dans les autres compartiments du commerce chevalin, sinon que les laitons destinés à faire des reproducteurs d'élite ont été payés par les éleveurs spécialisés entre 90,000 et 130,000 francs, parfois davantage, et que des étalonniers bretons ont acheté récemment des poulains de deux ans, futurs étalons de tête, entre 250,000 et 300,000 francs.

Les vaches mouillantes de grand format, annonçant un gros rendement valent actuellement de 28,000 à 35.000 francs et le deuxième choix ne descend guère au-dessous de 25,000 francs. Les bonne vaches prêtes, de race bretonne pie-noire se payent couramment entre 17,000 et 26,000 francs pièce.

Les bovins gras, adultes et génisses, sont marqués entre 50 et 60 francs le kilo vif ; les jeunes moutons de 60 à 65 francs et les veaux de boucherie de 70 à 75 francs, parfois au-dessus, dans les régions où séjournent les estivants. Quant aux porcs de qualité charcutière, ils sont tellement rares et chers que la plupart des charcuteries sont fermées faute de marchandises.

Al. G.

Choisissons nos variétés de céréales

(Corr. particulière de « L'Impartial »)

Cernier, le 24 septembre.

Que l'on prenne les céréales, les plantes racines, les plantes industrielles ou maraîchères ou les arbres fruitiers, on constate pour toutes les plantes une évolution constante qui se manifeste dans la pratique, pour les plantes cultivées, par l'apparition sur le marché, de variétés nouvelles.

Pourquoi toujours chercher autre chose, penseront certains cultivateurs, et peut-être encore plus, bon nombre de consommateurs ?

Pourquoi toujours de nouvelles variétés ?

C'est une loi naturelle qui veut que l'homme ne soit jamais satisfait de ce qu'il a et qu'il recherche toujours des améliorations en toute chose.

Dans le domaine des céréales, la nature se montre bien disposée à favoriser l'inclination de l'homme. Peut-être même trop !

La variabilité est très grande, et la difficulté ne réside pas dans la découverte de nouveaux caractères, mais bien dans la recherche d'associations de caractères et dans la conservation des propriétés désirées.

Les différents caractères existent, on les connaît, on sait que telle variété a de forts rendements ou de gros grains, que telle sorte résiste à la verse, qu la troisième produit beaucoup de paille, qu'une quatrième est précoce ou rustique, etc., etc.

L'art du créateur de nouvelles variétés, du sélectionneur, dans le vrai sens du terme, consiste à réunir les plus de qualités possibles dans la même plante.

Comment crée-t-on ces nouvelles variétés ?

En premier lieu, il s'agit d'obtenir des variétés pures par sélection.

Pour le blé, l'orge et l'avoine, on arrive au but après 5-10 ans d'effort.

On choisit dans un champ, les plantes se rapprochant le plus de la plante-type idéale. On sème, grain après grain, les fruits de ces plantes. L'année suivante, les caractères requis se retrouvent plus ou moins dans la descendance. On choisit les familles les plus dignes d'intérêt, on en resème les fruits, grain après grain, et ainsi de suite, jusqu'à ce que l'on ait pour finir un ou deux lots de graine, représentant chacun la descendance d'un seul grain.

Mais les rétrogradations sont inévitables, et pour perpétuer le type désiré, il faut continuellement recommencer ce travail. C'est la tâche des épurateurs, membres d'élite de nos associations de sélectionneurs.

Ce n'est pas tout.

Chez nous, ce travail de sélection s'est effectué d'abord sur des variétés du pays, sélectionnées d'abord par la nature elle-même.

On a donc obtenu des types robustes, résistant aux intempéries, rustiques, relativement précoces, bref, des types adaptés à nos conditions de sol et de climat. Un point très important laissait presque toujours à désirer : le rendement. Et pourtant, on avait bien choisi en premier lieu les plantes les plus productives.

C'est là qu'intervient le croisement, étape suivante.

On choisit, à cet effet, dans l'assortiment étranger, des variétés possédant le caractère désiré, et se raprochant en outre le plus de la variété du pays à améliorer.

L'opération du croisement serait trop fastidieuse à exposer ici, aussi je m'abstiendrai de la décrire. D'ailleurs, pour l'agriculteur, seul le résultat compte.

Du croisement effectué sur vingt fleurs, par exemple, nous obtenons vingt grains qui sont semés à leur tour.

La diversité qui résulte de ces croisements est indescriptible. Mais, le bon est rare. C'est alors que recommence le lent et long travail de sélection qui doit mettre en valeur l'amélioration recherchée, isoler le plant nouveau qui devra réunir, si possible, les qualités des deux parents.

Il faudra ensuite encore bien des années jusqu'à ce que les descendants de la plante choisie aient fait leurs preuves dans les diverses contrées du pays et soient assez nombreux pour être lancés dans la pratique.

Voilà, par exemple l'ascendance de deux principaux blés d'automne :

Mont-Calme 245 — Mont-Calme XXII (sélection à Mont-Calme) Blé de la Rütti ; Hâtif inversable (obtenu en 1898 ; résultat de croisement effectués en France par Vilmorin)

Mont-Calme 268 — Mont-Calme XXII (sélection à Mont-Calme) Blé de la Rütti ; Mont-Calme 221 Carré vaudois (sélection) Rouge de la Venoge (sélection) Haute Broye Vuiteboeuf (type du pays, issu du Petit rouge du Pays, par sélection, en 1900)

Chez nous, depuis 1909, ce sont les stations fédérales d'essais et de contrôle de semences qui sont chargées du perfectionnement de nos plantes cultivées. Actuellement, en ce qui concerne les blés, c'est la qualité panifiable des meilleures variétés que l'on cherche à améliorer.

Cependant, chacun reste libre de perfectionner les variétés connues pour son propre compte. Mais, seules les variétés nouvelles dignes d'intérêt, c'est-à-dire présentant une sérieuse amélioration par rapport aux variétés admises peuvent être acceptées dans l'assortiment officiel.

Les guerres, qui nous obligent à chercher ailleurs que chez nos fournisseurs habituels les semences qui nous sont nécessaires, introduisent aussi, dans notre pays, des variétés étrangères pures. Souvent ces nouveautés disparaissent d'elles-mêmes sitôt les conditions normales rétablies, parfois, cependant, il y en a qui se font apprécier et sont adoptées par nos cultivateurs.

Principaux caractères de nos céréales d'automne

A tout seigneur tout honneur : le blé.

En montagne, on donne, avec raison, l'avantage au Huron, blé de printemps. Pourtant, le blé *Barbu du Tronchet* et l'épautre *Rouge d'Oberkulm*, ont prouvé dans maints essais, leurs qualités de rusticité et de résistance aux rigueurs de l'hiver. Jusqu'à 900 et 1000 mètres d'altitude, après les pommes de terre on devrait pouvoir cultiver ces deux variétés.

Les magnifiques résultats obtenus avec le Huron, ces dernières années sèches, laissent l'agriculteur perplexe mais en année moyenne les blés d'automne ont des rendements supérieurs, ne l'oublions pas.

Le Barbu du Tronchet est mi-précoce, à paille moyenne à longue. Il est très rustique, résistant à l'hivernage et peu sensible à la verse. Ses rendements sont moyens mais réguliers.

Le Mont-Calme 245, bien connu pour ses rendements records, sa résistance à la verse et à l'égrenage a par contre aussi ses défauts : il est exigeant, sensible aux rouilles, au charbon et au piétin. Il doit être semé de bonne heure. Il livre peu de paille. Les rendements sont très variables et sont en relation directe avec les conditions de culture.

Le Mont-Calme 268 reste un peu dans l'ombre du précédent, mais les statistiques prouvent que ses qualités sont appréciées de plus en plus. En effet, il s'en vend toujours plus. Il est un peu plus tardif que le Mont-Calme 245, il est plus long de paille, plus rustique. Il a des rendements plus réguliers et sa résistance au piétin bien connue permet de le cultiver comme troisième céréale. Il est malheureusement aussi sensible aux rouilles.

L'Epautre rouge d'Oberkulm. Il est relativement précoce, très résistant à la verse et à la rouille jaune, la plus dangereuse. L'hivernage et le tallage sont excellents. Les rendements sont très réguliers, dans n'importe quel sol.

L'orge. — En montagne, au-dessus de 800 mètres, il est rare de trouver des orges d'automne, car la résistance à l'hivernage laisse beaucoup à désirer. D'ailleurs, l'orge a un développement très rapide, et les orges de printemps ont des rendements moyens supérieurs et plus réguliers.

Le principal avantage des orges d'automne est leur précocité : on les fauche avant les seigles d'automne. Cette qualité est particulièrement appréciée lorsqu'on désire faire des cultures fourragères dérobées d'automne, dans les zones situées entre 650 et 800 mètres d'altitude.

Les orges d'automne *Argovia Z et M, Strickhof, Gembloux et 6. Rangs* sont les plus cultivées ; les deux dernières sont surtout appréciées en Suisse romande. Les orges Argovia Z et Gembloux sont les plus précoces.

Le seigle. — Sur terre dure, moyenne, en plaine, la culture du seigle est peu recommandable, en temps normal.

Cette céréale est par contre providentielle pour les terres marécageuses assainies, les sables et les hautes altitudes.

Jusqu'à 800 mètres d'altitude, le seigle d'automne tient bien. Au-dessus, il faut cultiver le seigle de printemps, car la pourriture des neiges détruit le seigle d'automne. Cependant, le seigle de printemps doit être considéré comme la dernière ressource du cultivateur dans les cas les plus extrêmes.

Les variétés de seigle d'automne les plus cultivées sont :

Le seigle de Mont-Calme. Précoce, à tige moyenne, il résiste bien à la verse. Les rendements sont très variables mais peuvent être excellents dans les meilleures conditions du sol.

Le seigle de Witzwil. Plus tardif, plus long, à la pille grossière et solide, il se plaît dans tous les sols. Il a des rendements réguliers.

Les autres variétés : Petkuser, Rothenbrunner, Adliker, etc., n'ont qu'une importance moindre. Le seigle de Lenzbourg, assez précoce, tend à se répandre, grâce à ses rendements réguliers et sa résistance aux rouilles.

J.-J BOCHET, ing. agr.

A l'extérieur

Les journaux londoniens retrouvent leur format d'avant-guerre

(Téléphone part. d'Exchange).

LONDRES, 24. — Pour la première fois depuis cinq ans, les journaux de la capitale britannique comptent plusieurs pages. Cela ne sera pas tous les jours de la semaine, et le nombre de pages n'atteint pas encore celui d'avant-guerre. On va cependant au-devant d'une situation de nouveau normale, la limitation de la vente étant aussi levée, ce qui va probablement occasionner une augmentation du tirage.

UN MYSTERIEUX CORPS LUMINEUX traverse le ciel de Florence

FLORENCE, 24. — AFP. — Un corps lumineux incandescent a traversé dimanche le ciel de Florence. Il venait du nord et a poursuivi son chemin vers l'ouest, pour dévier vers le sud.

L'observatoire de Florence n'a pas pu observer le passage de ce corps lumineux, mais on exclut la possibilité du passage d'un météore. On pense plutôt s'être trouvé en présence d'une de ces mystérieuses fusées qui, depuis quelques semaines, font leur apparition en divers points de l'Europe.